

LE MAGAZINE MUNICIPAL DU BEAUSSET

VAQUI LOU BAUSSET

21

VOICI LE BEAUSSET



MAI JUIN
2025

Budget 2025 : rétablissons la vérité !

Chaque année, l'élaboration du budget communal est un exercice exigeant. Mais en 2025, les contraintes sont encore plus fortes : les dotations de l'État stagnent, les bases fiscales progressent faiblement, et l'inflation reste imprévisible. Dans ce contexte difficile, nous avons fait des choix. Responsables. Fermes. Nécessaires.

Notre priorité a été de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Grâce à la vigilance des services municipaux et à une politique volontaire de sobriété, notamment énergétique, les dépenses 2025 resteront au niveau de 2024. Oui, nous avons réduit l'éclairage nocturne. Et non, cela n'a pas provoqué de recrudescence d'insécurité. Les chiffres de la Gendarmerie sont clairs : les atteintes aux biens et aux personnes sont en baisse. Que cela plaise ou non à ceux qui, déjà en campagne, préfèrent le mensonge aux faits.

Cette rigueur nous permet aujourd'hui de dégager un autofinancement solide. En le combinant à une stratégie active de recherche de subventions, nous pouvons continuer à investir. Et les besoins sont immenses. Réhabiliter notre Église communale, entretenir nos 98 km de routes, poursuivre la défense incendie du territoire, améliorer l'habitat ancien, investir dans les écoles, le sport, les mobilités douces, la transition énergétique...

Ces projets ne se financeront pas avec des slogans. Ils nécessitent des moyens. Oui, nous recourons à l'emprunt. Mais de manière encadrée : 2 millions d'euros maximum cette année. Le remboursement annuel de la dette reste inférieur à celui de la dernière année du mandat de mon prédécesseur.

Et pour ceux qui s'inquiètent de faire "payer nos dettes par nos enfants", je poserai cette question : ne méritent-ils pas de profiter d'un patrimoine entretenu, d'une ville qui avance ? Faudrait-il laisser l'Église s'effondrer ou doubler les impôts pour satisfaire des dogmes budgétaires dépassés ?

Enfin, un chiffre simple à retenir : notre durée de désendettement est actuellement inférieure à 5 ans. Les organismes prêteurs déclenchent l'alerte à 12. Notre gestion est donc saine, nos choix sont équilibrés, notre cap est clair.

Face aux critiques, souvent déconnectées des réalités, je veux rassurer les Beaussettans : nous travaillons avec sérieux, sans démagogie, pour préparer l'avenir. Et nous continuerons à le faire, malgré le bruit, malgré les manipulations.

Car la vérité, elle, ne se débat pas. Elle se démontre.



ÉDOUARD FRIEDLER

Ne pas jeter sur la voie publique



Direction de publication : Édouard Friedler

Mise en page : Service Communication

Impression : RIMBAUD - 04 90 06 60 30

Dépôt légal : à parution



SOMMAIRE

LE TEMPS FORT

Cycle mémoriel : les 80 ans
de la Victoire de 1945 **4**

LE VIVRE ENSEMBLE

Comité de jumelage Terras de Bouro **5**

LES TRAVAUX

Fontaine Moussue **6**

L'EXEMPLE À SUIVRE

Police Municipale **7**

L'AGENDA

De printemps **8**

LA MOBILITÉ

En navette **9**

L'HABITANT

Pierre Peyrona **10**

LES TRANSITIONS

Éclairage public
Installation photovoltaïque **11**

LE DROIT DE SAVOIR

Urbanisme : la ZAP
et le PLU **12**

L'INFO PRATIQUE

Débroussaillage
Ville amie des chiens **14**

LA VIE LOCALE

Nouveautés : des jeux au City stade
et un site **15**

LA VIE CULTURELLE

Le Beausset monte sur scène :
2^{ème} édition du Festival amateur **16**

VIDO VIVANDO

Dòu coustat de Provènço **17**

LES COMMERCES

Les nouveaux commerçants **18**

L'ÉTAT CIVIL

Avis municipal : Cimetière **20**

LA TRIBUNE LIBRE

Le Beausset en Marche **21**
Pour les Beaussétans
L'Élan Beaussétan **22**
Clivy Ridé-Valady
Unissons-nous pour le Beausset **23**



80^E ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

Un cycle complet pour faire notre devoir de mémoire

1945-2025 : à année exceptionnelle, programme de célébrations exceptionnel. Il n'y a qu'à voir la liste des prochains événements prévus pour comprendre l'importance que la Municipalité attache au devoir de mémoire, à l'occasion du 80e anniversaire de la victoire des Alliés contre l'occupation nazie.

Si la Fête de la libération, le 20 août comme chaque année, sera le temps fort de ce cycle mémoriel, de très nombreuses animations ont ponctué et continueront de ponctuer l'année 2025 sur une période allant du 7 mars au 28 novembre.

Entre moments solennels, festivités et animations culturelles, tous les Beaussétans auront, chacun à leur manière, l'occasion de

rendre hommage à ces hommes et ces femmes qui se sont battus pour notre liberté.

Tous les Beaussétans et même les plus jeunes puisque plusieurs événements leur sont dédiés : notamment avec les projections des films « *La plus précieuse des marchandises* » et de « *Monsieur Batignolles* » à la Maison des Arts.

En plus de ces animations gratuites, vous êtes conviés, entre le 20 août et le 14 novembre, à visiter l'exposition itinérante intitulée « Le débarquement de Provence, de la résistance au retour de la République ». Une manifestation grand public à découvrir en différents lieux que sont la salle Azur, le pôle Saint-Exupéry, le complexe sportif et la Maison des Arts. Quel programme !

Les prochains événements à noter :

- Mercredi 4 juin (espace Azur) : **projection-conférence « Ukraine 2022-2024 »**
- Mercredi 18 juin, 11h (esplanade Charles de Gaulle) : **journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle**
- Dimanche 20 juillet, 11h (esplanade Charles de Gaulle) : **journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites et d'hommage aux « justes » de France**
- Mercredi 20 août, à partir de 16h (stade de rugby, parking des Goubelets, esplanade Charles de Gaulle), **Fête de la libération du Beausset**
- Vendredi 10 octobre, 20h30 (Maison des Arts) : **avant-première du film « Les Maquisards », en présence du réalisateur Christian Philibert**
- Vendredi 28 novembre, 18h30, au Cercle du 24 février (place Jean Jaurès) : **conférence-débat et présentation du livre « Martha Desrumaux, une ouvrière féministe d'avant-garde »**



JUMELAGE

Inauguration de la place Terras de Bouro et 50^{ème} anniversaire de la Révolution des œillets

Samedi 25 janvier et en présence d' Andrée Samat, Vice-présidente du Conseil Départemental du Var, le Beausset a eu l'honneur d'accueillir Monsieur Álvaro Ribeiro Esteves, Consul général du Portugal à Marseille, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Révolution des Œillets mais aussi à l'occasion de l'inauguration de la placette qui met à l'honneur le jumelage Le Beausset / Terras de Bouro.

Cette amitié se construit et s'enracine avec le nombre des années et cette inauguration l'affirme haut et fort. Il y a quelques mois, la ville avait fêté le 10^{ème} anniversaire du jumelage entre nos deux communes. Cette fois, ce fut en outre l'occasion de célébrer celui de la Révolution des Œillets. Le 25 avril 1974 fait assurément partie de ces grandes dates de l'histoire mondiale en marquant la fin de la plus vieille dictature de l'Europe occidentale, le lancement de l'ultime étape de la décolonisation sur le continent africain et le début de la marche du Portugal vers l'Union européenne, et ce, jusqu'à son adhésion en 1986. Les jeunes "Capitaines d'avril" ont porté l'espérance de tout un peuple en faveur de la paix et de la démocratie.



Après l'inauguration de la plaque et une déambulation avec le groupe folklorique portugais Juventude Lusitana, une projection du film franco-portugais "Capitaines d'avril" (Capitães de Abril) et une conférence sur la Révolution des Œillets ont été proposées par le comité de jumelage.

Merci à Monsieur Fernando PEREIRA, président fondateur du comité de jumelage, et à l'ensemble des bénévoles qui portent avec dynamisme cette amitié solide entre Le Beausset et Terras de Bouro.



RESTAURATION DE LA FONTAINE DE LA PLACE JEAN JAURÈS

Un travail minutieux pour redonner vie à notre patrimoine

La fontaine emblématique de la place Jean Jaurès, un élément central du patrimoine de notre ville, était devenue inexploitable au fil du temps. Après plusieurs mois de mise hors service, des travaux de grande envergure ont été entrepris pour restaurer et remettre en eau cette magnifique fontaine. Lors du diagnostic initial, plusieurs défaillances ont été identifiées. L'arrivée d'eau présentait une fuite importante, ce qui empêchait l'eau de monter jusqu'à la coupole supérieure. De plus, l'usure provoquée par le calcaire, notamment sur la pierre de la fontaine, avait pris un volume trop important. Cette surcharge risquait de faire pencher l'ensemble et provoquait un écoulement d'eau irrégulier, nuisant à l'esthétique et à la stabilité de l'ensemble.

Valoriser notre patrimoine

Pour redonner toute sa splendeur à la fontaine, une série de travaux minutieux a été lancée, visant à restaurer à la fois l'étanchéité du bassin, la pierre calcaire, ainsi que le système de fontainerie.

Tout d'abord, une réfection complète de l'étanchéité du bassin a été effectuée. La fuite observée a été colmatée, garantissant ainsi un maintien optimal de l'eau. La taille des végétaux qui poussent sur le tuf a également été réalisée pour restaurer l'aspect naturel et l'équilibre végétal autour de la fontaine.

Le tuf, une roche calcaire dissoute par l'eau et qui se dépose sur les mousses et végétaux, a également été retravaillé. Ce phénomène naturel, qui transforme parfois les éléments en pierre, est en cours d'ajustement pour tenter de reproduire la forme d'antan, comme le montre une photo ancienne de la fontaine. Enfin, l'ensemble du système de fontainerie a été repris. Cela comprend le raccordement des tuyaux d'alimentation et d'écoulement, ainsi que la révision des gargouilles et des deux coupoles (haute et basse). Ces travaux, toujours en cours, sont essentiels pour assurer une circulation de l'eau fluide et uniforme dans le bassin.



Un projet à achever

Bien que les travaux aient bien progressé, la remise en eau complète de la fontaine est prévue pour les prochains mois. Ce raccordement final permettra à la fontaine de reprendre son rôle d'élément central de la place Jean Jaurès, apportant à la fois fraîcheur et beauté à cet espace public.

Les travaux réalisés permettront de préserver et valoriser ce patrimoine historique tout en garantissant la sécurité et l'esthétique de la fontaine pour les années à venir. Un bel exemple de l'engagement de notre ville dans la préservation de son histoire et de son cadre de vie. Les habitants pourront donc, dans quelques temps, à nouveau admirer ce monument restauré, symbole de notre patrimoine vivant.



LA POLICE MUNICIPALE

Impliquée pour notre sécurité

Chef de service de police municipale, depuis 2019, Christophe Chantelard est entouré de huit agents dont un agent de surveillance de la voie publique (ASVP), un garde-champêtre et donc des policiers municipaux. S'il fallait résumer leurs nombreuses missions en quelques mots, ce serait : surveiller (les abords des écoles, les marchés...) et assurer la sécurité, notamment la sécurité routière (contrôle de vitesse). Pour effectuer ces missions, les agents de police municipale effectuent des patrouilles, à bord de l'un de leurs trois véhicules « *et peut-être bientôt sur deux vélos à assistance électrique* », espère le chef de service.

Placés sous l'autorité du Maire, les agents de police municipale (PM) sont solidement épaulés par Marc Ramus, Adjoint délégué à la sécurité publique. Et ils ont cet esprit d'entraide et de solidarité chevillé à l'uniforme.

Sans transition, il enchaîne : « *l'un des atouts indéniables de ce service, c'est la très bonne ambiance qui y règne. Il y a une vraie solidarité*

entre nous et, pour être passé dans d'autres villes de Provence, je peux vous dire que ce n'est pas le cas partout ». Nos agents de police municipale sont très sollicités pour des problèmes de nuisances sonores, surtout aux beaux jours, et des différends entre voisins. À titre plus anecdotique, le service, et notamment l'ASVP, est en charge des fameux objets trouvés. Fréquemment déposés, ceux-ci ne sont que très peu réclamés.

Et si vous pensez que policiers municipaux et gendarmes ont le même quotidien, Christophe Chantelard prouve le contraire : « *Quand ils sont officiers de police judiciaire, les gendarmes sont en charge des réceptions de dépôts de plaintes et passent beaucoup de temps à enquêter. Résultat, nous sommes souvent les primo intervenants sur la voie publique, par exemple lors d'un accident* ».

Hommes et femmes de terrain, nos policiers se disent plutôt chanceux d'exercer au Beausset.

Dans le cadre du programme « Petites villes de demain », qui vise à renforcer les moyens des communes de moins de 20 000 habitants, un contrat de sécurité a été signé entre la commune et la Gendarmerie Nationale. Il vise plusieurs axes clés :

- une **relation renforcée** avec les élus et la population,
- une meilleure réponse aux enjeux de **sécurité et de mobilité**,
- un focus sur les **nouvelles menaces** : cyberharcèlement, biosécurité, protection de l'environnement,
- une prévention accrue en matière de **cybersécurité et de vidéoprotection**.

« *On a besoin les uns des autres* », complète le chef de service de la Police Municipale.

AGENDA

La Médiathèque

Rendez-vous Conte 0-3 ans

Mercredi 4 juin à 10h et 11h

Rendez-vous Conte 4 ans et +

Mercredi 11 juin à 10h et 11h

Tous les samedis après-midi

Session jeux vidéo de 14h à 16h

Cafés lecture

Samedi 21 juin à 10h30

La Micro-Folie

Mode-libre

Mercredi 4 juin (Collection Mexico) de 10h à 12h

Conférence « Portrait d'Artiste » Matisse

Mercredi 11 juin de 10h à 11h

Conférence Renaissance et Antiquité

Mercredi 18 juin de 10h à 11h

Ateliers de Réalité virtuelle

Les samedis 21 et 25 juin de 14h à 16h,
à partir de 13 ans

Maison des Arts

Entrée gratuite sur réservation – Renseignements
au 04 22 80 14 48 – Réservation Micro-Folie au
04.22.80.14.51 ou à micro.folie@ville-lebeausset.fr
ou sur le site de la Médiathèque

Les Associations du Beausset

Samedi 7 juin à 19h

Music'Halles par l'association des Commerçants du
Beausset – Rue Portalis

Les 7 et 8 juin à partir de 11h

Fête du Portugal par le Comité de jumelage Le Beausset
Terras de Bouro – Jardin des Goubelets

Lundi 9 juin à partir de 8h

Vide-grenier par Baussetan Fai Peta
Esplanade De Gaulle

Vendredi 13 juin à 18h30

Les rendez-vous du Beausset de HARPS,
conférences – Salle Azur

Samedi 14 juin à 19h30

Spectacle de fin d'année d'« Il était une fois la danse »

Lundi 23 juin de 15h à 19h30

Collecte de sang de l'EFS – Salle Azur - Rendez-vous
sur le site de l'EFS

Mardi 24 juin à 14h

Permanence EVARS – Pôle Saint-Exupéry

Du 26 juin au 9 juillet

Exposition Grain d'Argile et Ebauche 83 – Salle Azur

Vendredi 27 juin à partir de 16h

Kermesse des écoles

Le Sport au Beausset

Samedi 7 juin à partir de 10h

Fête du Sport et de la Jeunesse (voir dernière
page) – Complexe sportif

Les 14 et 15 juin

Tournoi Henri Rippert – Stade de rugby H. Rippert

Les 21 et 22 juin

Remise de ceintures et démonstration par le Club
de Judo du Beausset – Complexe sportif

Samedi 28 juin

Fête du Club de rugby – Stade de rugby
H. Rippert

Et aussi...

Mercredi 4 juin à 18h

projection-conférence « Ukraine 2022-2024 »
Salle Azur

Jeu 5 juin à 18h

Réunion autour de l'OPAH – Salle Azur

Dimanche 8 juin à 11h

Cérémonie pour la Journée nationale d'hommage
aux « Morts pour la France » en Indochine
Esplanade De Gaulle

Mercredi 18 juin à 11h

Cérémonie de commémoration de l'Appel du
général De Gaulle – Esplanade De Gaulle

Jeu 19 juin à 18h30

Conseil municipal – Salle Azur

Samedi 21 juin à partir de 17h

Fête de la musique – Place Jean Jaurès

EN NAVETTE !

Venez au marché du vendredi sans prendre votre véhicule !

La Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume, en concertation avec les communes du Beausset et d'Evenos, a mis en place depuis le 10 janvier dernier, une navette circulant le jour de marché au Beausset. Ce nouveau service facilitera à tous l'accès au marché en évitant les contraintes liées au stationnement, tout en promouvant des déplacements collectifs pratiques et économiques.

L'arrêt Pierre Doyette, situé à 5 minutes en voiture de Sainte-Anne d'Evenos, dispose d'une dizaine de places de stationnement à proximité. Les Ébroisiens pourront eux-aussi emprunter cette navette pour se rendre facilement au marché du Beausset.

La navette circule tous les vendredis matin, avec un premier départ à 9h et un dernier retour à 12h15. Le circuit comprend 5 arrêts stratégiquement répartis pour desservir les quartiers éloignés du centre-ville de la commune.

Tarifs attractifs et vente à bord

- Ticket unitaire : 1,10 €
- Carnet de 10 tickets : 9,90 €
- Les tickets sont en vente directement à bord de la navette pour plus de simplicité.

Avec ce nouveau service, la Communauté d'Agglomération Sud Sainte-Baume s'engage à améliorer la qualité de vie de ses habitants en facilitant l'accès au marché du Beausset tout en favorisant des déplacements plus durables et respectueux de l'environnement.

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur le site www.agglo-sudsaintebaume.fr

Une deuxième navette pour améliorer la mobilité des actifs de l'agglomération



Dans le cadre de son Plan de Mobilité, la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume (CASSB) s'est engagée à répondre aux besoins croissants en déplacements sur son territoire en travaillant à l'élaboration d'un projet de desserte en transports en commun adapté aux besoins exprimés par les usagers, notamment pour les trajets domicile/travail.

La forte mobilisation des salariés travaillant sur la zone de Signes a permis de concevoir un projet de desserte en transports en commun, construit en collaboration avec les entreprises. À partir de la géolocalisation des domiciles des actifs ayant participé au questionnaire, des simulations de trajets pour des navettes ont été réalisées afin de desservir la zone d'activités de Signes. Un itinéraire a été retenu pour une première expérimentation de mise en service de transports collectifs depuis février dernier. Ce trajet assure la liaison entre la gare d'Ollioules/Sanary-sur-Mer et le parc d'activités, en passant par l'aire de covoiturage du Castellet et plusieurs arrêts sur notre commune du Beausset.

Cette première période de test est prévue jusqu'à fin juin, avec des points d'étapes réguliers sur la fréquentation, sur la satisfaction des usagers et les adaptations éventuelles du circuit. Une initiative au service du territoire et de ses entreprises

Ce projet témoigne de la volonté de la CASSB de répondre aux enjeux de mobilité durable et d'accompagner les entreprises dans l'élaboration de leurs propres Plans de Mobilité Employeurs. Il s'agit d'une opportunité majeure pour favoriser l'accès à l'emploi, réduire l'empreinte écologique des déplacements et renforcer l'attractivité économique de la zone d'activité du plateau de Signes.

Vous travaillez sur la ZA de Signes et souhaitez avoir plus de renseignements sur ce dispositif ? Contactez la Communauté d'Agglomération par courriel sur transports@sudsaintebaume.fr



Photos : Sandrine Gauthier

PIERRE PERONA

Des souvenirs par procuration

C'est par amour pour son mari, atteint de la maladie d'Alzheimer depuis de nombreuses années, qu'Elysabeth Perona a souhaité retracer les grandes lignes de sa vie. Elle a très bien fait car le parcours de cet homme aujourd'hui âgé de 90 ans est pour le moins inspirant.

Comme toutes les personnes qui ont croisé sa route, Elysabeth est admirative du courage et de la détermination de celui qui partage sa vie depuis 1978. Enfant, il a en effet été frappé par une tuberculose osseuse qui rendit difficile l'usage de l'une de ses jambes. À l'âge de 17 ans, il perd sa maman et, se substituant à un père accaparé par son travail de charpentier, prend en charge ses frères et sœurs. Devenu adulte, il a toujours tenu à être indépendant, sans jamais se considérer comme une personne handicapée.

S'est-il contenté des trente minutes de marche quotidienne recommandées par les médecins ? Pas exactement. Pierre, qui aurait rêvé d'être rugbyman, a pris beaucoup de plaisir à pratiquer, sur terre, le golf, le vélo (avec Madame) ou encore le tir sportif et, sur l'eau, la planche à voile, le canoé kayak et la voile, sa grande passion. Il sera, pendant des années,

chef moniteur au yacht club de Hyères. Parmi ses nombreux loisirs, la sculpture sur bois - l'un des ex-voto de la chapelle du Beausset Vieux est d'ailleurs son œuvre - ainsi que les timbres, les livres et la photographie ont représenté d'innombrables heures pour celui qui fut particulièrement patient et observateur, confie sa femme.

Cet homme, qui ne parle plus aujourd'hui qu'avec les yeux, a enseigné les mathématiques et la physique au collège du Beausset, à son retour de Nouvelle-Calédonie où il a travaillé pendant cinq ans. Il a exercé de 1986 à 1994, dans ce bâtiment qui est désormais le pôle Saint-Exupéry. Et là, certains lecteurs vont se dire : « Ah oui, Monsieur Perona, mon prof ! ». C'est pour ces Beaussétans qui ont connu et apprécié Pierre Perona, mais aussi et surtout pour ses fils, Mathieu et Rémy, et ses deux petits-enfants qu'Elysabeth a souhaité que soit rédigé ce portrait.

Quand elle le lui lira, dans sa chambre des Amis des aînés à Signes, peut-être que Pierre esquissera un sourire... Dans tous les cas, il nous donne, à nous, une belle leçon de vie.

LE BEAUSSET RETIENT LA NUIT

Depuis octobre 2022, la commune pratique l'extinction de l'éclairage public en cœur de nuit. Actuellement l'éclairage est éteint de minuit à 5h sur le territoire sauf le long des axes de circulation importante (RDN8, D559d et D26). Du 1/06 au 31/08, cette extinction est limitée de 2h à 5h.

Une enquête montre que plus de 70% des villes de la Région ont pris la même décision, entraînant de belles économies.

En 2024 au Beausset, en associant le remplacement en 3 ans des luminaires par des éclairages à LED et l'extinction en cœur de nuit, l'économie sur la consommation électrique est de 55% en Kwh et de près de 40% en euros par rapport à 2021. La différence est due à la forte augmentation du prix de l'électricité depuis 2022.

Les rapports de la gendarmerie montrent que l'insécurité du village n'a pas augmenté durant cette période et une étude récente du CEREMA ne montre aucune incidence sur la sécurité routière moyennant quelques précautions.

À cela s'ajoute la réduction considérable de la pollution lumineuse. En effet, la diffusion massive de lumière artificielle (plus de 1000 points lumineux d'éclairage public au Beausset) crée une distorsion au sein du cycle naturel quotidien d'alternance de lumière et d'obscurité, modifiant les conditions de vie de nombreuses espèces. Le cycle de vie d'animaux tels que mammifères, oiseaux, insectes, batraciens, reptiles est perturbé dans les fonctions essentielles (alimentation, reproduction, déplacements, etc.). Les mortalités massives d'insectes sont particulièrement préoccupantes car elles se répercutent sur l'ensemble de la chaîne alimentaire (y compris chauve-souris, oiseaux).

C'est pourquoi, le PNR de la Sainte-Baume soutient cette sobriété lumineuse et accompagne les communes vers l'obtention du label « Villes et villages étoilés » qui récompense les actions de réduction de l'impact de la pollution nocturne, et pour lequel 10 communes du PNR et près de 800 villes en France ont candidaté.

Voilà la force du côté obscur !

En savoir plus :

<https://www.arbe-regionsud.org/52689-gestion-de-leclairage-public-nocturne-des-communes-de-provence-alpes-cote-dazur.html>

<https://www.anpcen.fr/>

<https://www.pnr-saintebaume.fr/en-actions/energie/accompagnement-des-communes-a-lobtention-du-label-villes-et-villages-etoiles/>

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/extinction-eclairage-public-nuit-agglomeration-point-vue>

REUSSIR SON INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE

Si vous êtes un particulier, un commerce ou une entreprise, bénéficiez de conseils experts, indépendants, personnalisés et gratuits concernant votre projet d'installation photovoltaïque en toiture. Pour cela, prenez rendez-vous avec le conseiller France Renov' à la Maison France Service. Cela vous évitera un démarchage parfois agressif de sociétés opportunistes et vous permettra de réaliser un projet conforme à vos besoins et à vos intérêts.



Espace Conseil France Renov'
France Services

Pôle Saint Exupéry, 80 chemin du Rouve

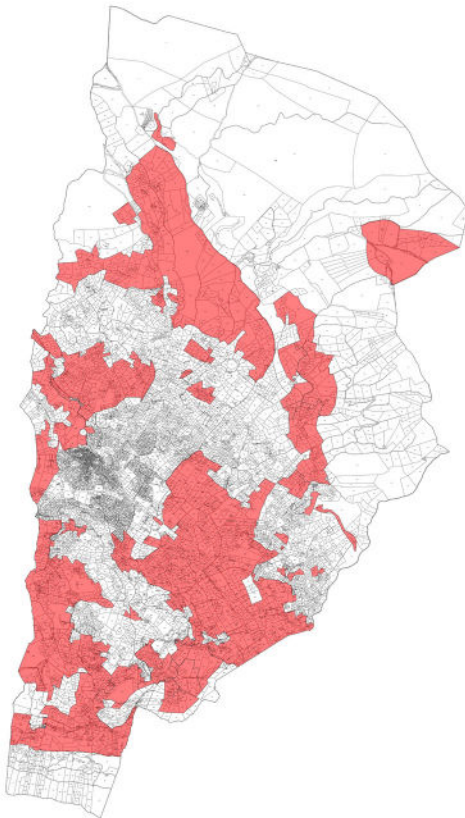
04 94 02 39 23

Permanences le 3e jeudi du mois, de 9h30 à 12h30



ZAP

De nos jours, la tendance générale est de « zapper », en changeant sans cesse de chaînes, d'activités, de centres d'intérêt, de relations... À l'inverse de cette tendance, la commune du Beausset a voté la mise en place d'une ZAP (Zone Agricole Protégée) qui fige désormais la vocation agricole des parcelles classées en zone A ou Ap dans le PLU voté en décembre 2024. Autrement dit, il ne sera plus possible, ou du moins très compliqué, pour une équipe municipale à venir de « zapper » la destination de parcelles agricoles sur la commune.



■ Périmètre de la Zone Agricole Protégée

Nombre de propriétaires fonciers espèrent depuis des années pouvoir faire, un jour, une plus-value dans le cas où leur terrain agricole deviendrait constructible. C'est aussi, hélas, un moyen pour certains paysans de compenser leurs biens maigres retraites. Cette approche a abouti à ce que beaucoup de terrains au potentiel agricole avéré se retrouvent en friche, voire se reboisent progressivement.

C'est pour inverser cette tendance que la commune a travaillé avec la Chambre d'Agriculture du Var et la SAFER, en concertation avec les viticulteurs, domaines et autres producteurs locaux, pour mettre en place cette ZAP qui sanctuarise désormais sur le long terme notre terroir agricole.

Il s'agit donc d'un signal fort adressé aux propriétaires : n'espérez plus que vos terrains agricoles soient « zappés » en constructibles. Mettez vos parcelles en fermage (bail rural), mettez-les en production si vous en avez la capacité, ou alors vendez-les aux agriculteurs.

Il est de notre devoir collectif d'anticiper maintenant nos futurs besoins alimentaires, et donc de préserver notre potentiel de production agricole puis, progressivement, de le mettre en valeur.

UN PLU ÉQUILIBRÉ ET NÉCESSAIRE

Décoder les enjeux du PLU face à la désinformation

En septembre 2023, et en dépit des avis favorables du Commissaire Enquêteur et des Personnes Publiques Associées, la Municipalité a renoncé à présenter au Conseil Municipal le projet d'arrêt du PLU pour respecter une démarche démocratique. En effet, le Maire a voulu tenir compte des 252 contributions des citoyens et des remarques des autorités, dont les services de l'Etat.

Ces services de la Préfecture imposent, dans le cadre de l'application de l'article 55 de la Loi SRU, de mentionner des emplacements potentiels pour le nombre de logements sociaux manquants, soit 883 pour la commune du Beausset, sous peine de nullité ou d'annulation du PLU.

Certains auraient préféré ne pas appliquer la loi et payer des pénalités insupportables pour le budget communal alors que d'autres estiment que les logements sociaux devraient être implantés ailleurs et pas aussi rapidement. Alors même qu'implanter des logements sociaux regroupés ailleurs correspondrait à la dynamique mortifère urbaine des dernières décennies de ghettoïsation. Quant au rythme, en attente du PLU, les élus n'ont pour l'instant rempli aucune obligation du plan triennal explique le Maire Edouard Friedler.

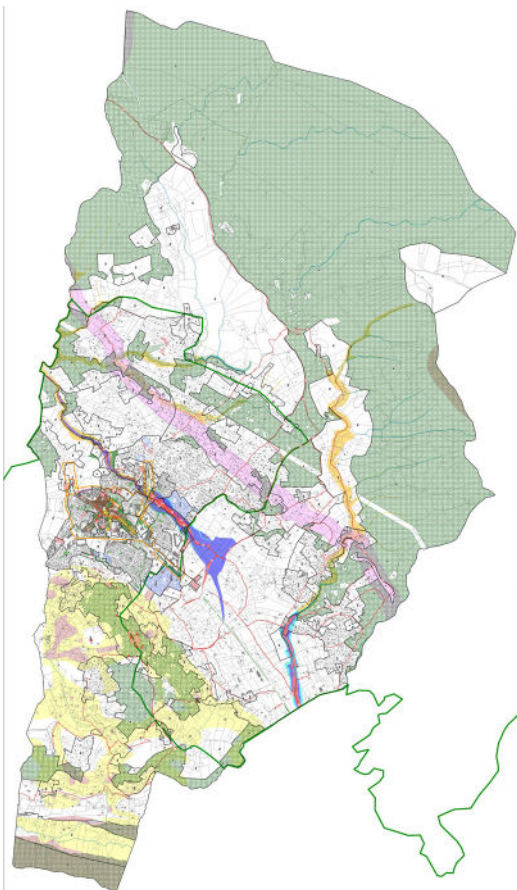
Ces logements sociaux, qui constituent le contrat de mixité sociale, sont avant tout destinés aux Beaussettans démunis et mal logés ou à des classes moyennes qui rencontrent des difficultés à trouver des logements dans un parc immobilier local saturé.

Le PLU aujourd'hui voté va permettre la continuité de la politique de bon sens initiée par la Municipalité précédente qui consiste à construire de petites unités de logements exclusivement sociaux dans des parcelles disponibles du centre du village et de petits immeubles en mixité - au moins 50% de logement social - à l'extérieur ou en périphérie proche du village.

"Parce que nous sommes attachés au patrimoine agricole et rural de notre territoire, et afin d'éviter une urbanisation non maîtrisée, nous avons créé une Zone Agricole Protégée, la première de l'Agglomération Sud Sainte Baume.

Contrairement aux allégations politiques et opportunistes en vue d'une prochaine échéance électorale, agitant des contre-vérités, nous n'allons pas raser le stade qui vient d'être rénové. Il sera éventuellement déplacé, si nécessaire, dans une quinzaine d'années" explique la Maire Edouard Friedler.

Fidèle à son exigence de dialogue, la Municipalité restera toujours à l'écoute des Beaussettans pour les prochains grands projets.



OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

(re) faisons le point

Avec le changement climatique, le risque de feux de forêt augmente chaque année. Il est important de rappeler que, selon la loi du 10 juillet 2023(1), l'obligation légale de débroussaillage (OLD) s'applique à tous les propriétaires de bâtiments, parcelles ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues :

- Hors zone urbaine, le débroussaillage doit se faire dans un rayon de 50 mètres autour de toute construction ou équipement et 2 mètres de part et d'autre des voies d'accès aux installations à protéger ;

- En zone urbaine (terrains bâtis ou non bâtis, ZAC, lotissements), il faut débroussailler l'ensemble de la parcelle.



Le garde-champêtre de la police municipale ainsi que l'office national des forêts (ONF) peuvent contrôler ces zones OLD qui concernent 2700 habitations au Beausset. S'ils remarquent des infractions, ils en informent les propriétaires et, si ceux-ci ne se conforment pas à la loi, les sanctions sont appliquées. Le non-respect des OLD peut entraîner une amende contraventionnelle de 5e classe pouvant aller jusqu'à 1500€ ou au constat de délit puni de 50€ par m² non débroussaillé. Dans tous les cas, couper les broussailles, qui représentent des combustibles potentiels, autour de sa maison est avant tout une question de sécurité. À savoir enfin qu'une maison en zone OLD peut faire l'objet du paiement d'une franchise d'assurance en cas de sinistre.

Plus d'infos sur <https://www.var.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Foret/Debroussaillage/Debroussaillage-obligatoire-dans-le-Var>

(1) La loi du 13 juillet 2023 « vise à renforcer la prévention et la lutte contre l'intensification et l'extension du risque d'incendie ».

LE BEAUSSET, VILLE AMIE DES CHIENS



Vous l'avez peut-être remarqué à l'accueil du CCAS, Jack, ce jeune chien, est aux côtés de sa maîtresse pour vous accueillir. Suivi par une comportementaliste pour être l'animal idéal, il est plébiscité par le public qui fréquente le pôle St Exupéry.

De plus, après avoir créé un lien avec la Délégation du Var Chiens Guides d'Aveugles PACA, la Ville tient à rappeler ce qu'ils apportent aux personnes aveugles ou malvoyantes : fluidité de déplacement, moins de stress, plus de sérénité,

sentiment de sécurité, compagnie appréciable, lien social, gain en autonomie, en sociabilité, en stabilité émotionnelle et en confiance, et meilleure qualité de vie. Contrairement aux autres chiens, ils sont acceptés à bord des taxis et dans tous les lieux publics, parcs et jardins de la ville.

Vous pouvez faire un don à : Chiens Guides d'Aveugles PACA - 26 rue Magnaque 83000 Toulon - 06 62 83 40 96 - <https://www.chiensguides.org/fr/var-74>

DE NOUVEAUX JEUX ATTENDUS



Samedi 15 mars, aux côtés de la Sénatrice Françoise Dumont, de la Vice-présidente du Conseil départemental du Var Andrée Samat, du Conseiller départemental Marc Lauriol et des élus municipaux et communautaires, Edouard Friedler, Maire du Beausset a inauguré l'extension des équipements sportifs et de loisirs du city stade, dans le quartier de la Fourmigé.

« D'une part, un des volets de la politique communale concerne les jeunes et le sport en particulier. Parce que la jeunesse est notre priorité et notre avenir. D'autre part, ce nouvel aménagement contribue à l'amélioration du cadre

de vie du nouveau quartier de Pignet » a précisé le Maire.

Porté par le budget participatif de la commune, ce nouvel équipement illustre l'objectif communal de donner à chaque habitant la possibilité de participer activement à la définition des projets qui seront financés par la commune.

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LE BEAUSSET : PLUS MODERNE, PLUS ACCESSIBLE !

Depuis le 21 mars, la Ville du Beausset dispose d'un tout nouveau site internet ! Plus ergonomique, plus intuitif et plus complet, il a été conçu pour faciliter l'accès aux informations essentielles et simplifier la vie des Beaussetans.

Un vent de fraîcheur souffle
sur Le Beausset en ligne !

www.ville-lebeausset.fr



Dès la page d'accueil, une vidéo immersive mettant en valeur le dynamisme et le charme de notre commune, offrant une première expérience captivante aux visiteurs. Pour un accès rapide aux services clés, des boutons dédiés permettent de rejoindre en un clic les menus scolaires, la Maison des Arts, les actions sociales, France Services et les démarches administratives.

L'agenda mensuel, véritable nouveauté, regroupe désormais toutes les manifestations du mois : événements culturels, associatifs ou municipaux, tout y est recensé pour ne rien manquer de la vie locale.

Autre point fort du site : une rubrique dédiée aux projets municipaux, permettant à chacun de suivre les grandes réalisations en cours et à venir. Aménagements urbains, développement durable, infrastructures... La ville joue la transparence en mettant en lumière les actions qui façonnent l'avenir du Beausset.

Ce site, respectant les normes d'accessibilité numérique, s'adapte aux besoins de tous. Moderne et évolutif, il accompagnera le quotidien des Beaussetans.

Découvrez-le dès maintenant sur ville-lebeausset.fr, l'adresse ne change pas.



LE BEAUSSET MONTE SUR SCÈNE place aux talents amateurs !

La Maison des Arts du Beausset accueille une nouvelle édition du Festival de la pratique amateur : "Le Beausset monte sur scène". Du 23 mai au 1er juin, les artistes locaux passionnés de théâtre, danse et musique, auront l'opportunité de se produire devant le public.

Pendant six soirées, venez découvrir des spectacles variés, portés par des amateurs talentueux qui font vivre la culture locale. Une belle occasion de partager un moment convivial et de soutenir la créativité beaussetane !

Rendez-vous les 23, 24, 25, 30 et 31 mai ainsi que le 1er juin à la Maison des Arts. Réservations obligatoires à la Maison des Arts au 04 22 80 14 47 ou par mail sur culture@ville-lebeausset.fr Découvrez la programmation sur le Site de la Ville ou à la Maison du Tourisme.

Tarifs selon séance.

APPEL AUX MUSICIENS POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE !



Avis aux talents musicaux ! La Ville du Beausset lance un appel à candidature aux musiciens et chanteurs souhaitant se produire lors de la Fête de la Musique. Que vous soyez amateur ou professionnel, en solo ou en groupe, c'est l'occasion idéale de partager votre passion avec le public beaussetan.

L'événement, qui animera le cœur de la ville le 21 juin prochain, proposera une programmation variée et festive. Tous les styles musicaux sont les bienvenus !

Vous souhaitez monter sur scène ? Inscrivez-vous dès maintenant en envoyant votre candidature par mail à culture@ville-lebeausset.fr et en joignant le nombre d'artistes, le nom du groupe, le style de musique, la durée du set et l'horaire de passage souhaité (plusieurs propositions d'horaires sont souhaitables).
Date limite d'inscription : 15 mai 2025.

Ne manquez pas cette opportunité unique de faire vibrer Le Beausset au rythme de votre musique !

DÓU COUSTAT DE PROUVÈNÇO

« Quau tèn la lengo, tèn la clau. »
Celui qui possède la langue détient la clé

Frédéric Mistral (1830/1914)

« Avem pas solamen un passat, avem
un avenir. »

Nous n'avons pas seulement un passé,
nous avons un avenir.

Max-Philippe Delavouët (1920/1990)



Après agué doubla lei noum de carriero* dóu villagi en prouvençau, la coumuno*, countinuant sus la draio* de la culturo prouvençalo, a decida de douna uno mumo tèulisso* eis 3 associacièn de proumoucièn de nouaste bello culturo e lingo prouvençalo.

Adreissan aqui nouàstei gramaci* à la municipalita dóu Bausset qu' a mes un loucau à dispousicièn e soustengu aquelo iniciativa 'mé estrambord,* dounant neiissènço à L'Oustau de Prouvènço dóu Bausset - 2, carriero Mermoz, darriè la coumuno.

Tres fouarço vivo, uno souleto tèulisso, un vènt de tradicièn e de nouvelun boufo* sus lou Bausset.

D'efèt, l'Escolo deis Agasso Galoio, l'Oùlivo e la Sant-Aloi van trabaia de countrio* pèr faire d'aquéu lue* un espaci vivènt, un espaci dedica à la culturo prouvençalo soutu tóutei sei fourmo (lingo, art, tradicièn, actualita, vo mume gastronomio !), un espaci dubert en tóutei* !

Que sièches* loucutour naturau vo simple curios, amouros dei tradicièn vo desirous de lei descurbi*, l'Oustau de Prouvènço vous espero* !

Pèr faire vièure aquéu lue, souvetan endrudi* nouaste patrimonio e counvidan dounc la populacièn à participa à un grand couleitàgi* : temougnàgni, óujèt ancian, óuti tradiounau, linge, boutis e àutrei tresor de nouaste istori loucalo. Touto countribucièn, pichouno vo grando, ajudara* à faire raïouna nouaste culturo.

Countatas-nous : 06 16 75 51 45

L'Oustau de Prouvènço a dóu passat la remembranço e la fe dins l'an que vèn !

Anio GROSSO
Escolo deis Agasso Galoio

Leissico / lexique

lei noum de carriero : les noms des rues / la coumuno : la mairie, la municipalité / la draio : la voie / mumo tèulisso : même toit / nouàstei gramaci : nos remerciements / estrambord : enthousiasme / boufo : souffle / trabaia de countrio : travailler de concert / aquéu lue : ce lieu / dubert en tóutei : ouvert à tous / Que sièches : que vous soyez / desirous : désireux / de lei descurbi : de les découvrir / vous espero : vos attend / endrudi : enrichir / couleitàgi : collectage / ajudara : aidera

VA SABIAS ? Le saviez-vous ?

L'expression « Que dalle » qui signifie « rien » vient du provençal « que d'alo », c'est-à-dire « que de l'aile », en référence au fait qu'il n'y a rien à manger dans l'aile d'une volaille. (Cf. *Que dalle ! quand l'argot parle occitan de Florian Vernet*)

BIENVENUE À EUX !

Vos nouveaux commerçants à l'honneur

Comme à chaque numéro, les nouveaux commerçants et professionnels du Beausset nous donnent l'occasion de toucher du doigt des domaines d'activité divers et variés. Découvrons-les sans attendre.

FLORENCE BAYARD, une approche globale pour soulager les maux



Titulaire d'un DESS de psychopathologie clinique et pathologique et, c'est plus rare, d'une formation de relaxologue, Florence Bayard vous reçoit dans le cadre chaleureux et réconfortant de son salon. En plus de l'approche analytique de la parole qui reste sa base, elle propose une approche psychocorporelle globale à base de yoga et relaxation.

Aux adultes et aux adolescents qui rencontrent des difficultés au cours de leur parcours de vie (décès, séparation, perte d'emploi, dépression, harcèlement à l'école, au travail...), elle met en place un accompagnement d'une durée très variable. « Il s'agit d'apaiser les maux de la personne en lui permettant de retrouver une certaine harmonie afin de remettre du rythme dans sa vie », explique cette psychologue clinicienne et psychothérapeute bienveillante. Sur rendez-vous, le mardi et le jeudi, sur Doctolib.

**Bât. G résidence Portalis 1 r Paul
Cézanne - 06 62 48 08 42**

DSTNY COMPAGNIE, imprime vos messages



Elle a installé son atelier de personnalisation dans un ancien magasin de vêtements pour enfants (Le Coin des Petits). Dans ce show-room où elle reçoit ses clients professionnels, Lucie s'adonne à sa passion pour le textile. Styliste de formation, elle a créé sa marque DSTNY – comme destinée - et sa société depuis 7 ans maintenant. Une jolie manière pour cette Beaussétane de concilier son amour pour la mode, pour la création et pour le graphisme. Un logo, une phrase, une photo... elle personnalise tout type de textile (T-shirt, tablier, body de bébé, etc.) grâce à des techniques de flocage et de broderie. Vous l'aurez compris, les clients de DSTNY COMPAGNIE sont autant des particuliers qui ont un événement à célébrer (naissance, anniversaire...), des professionnels qui veulent afficher leur logo sur des goodies que des associations qui veulent personnaliser leur tenue. Pourquoi pas vous ? Ouvert du lundi au vendredi 9h/17h (sur rendez-vous)

7 rue Chanoine bœuf - 06 50 54 38 10
dstnycompagnie.com
 [dstny_compagnie](https://www.instagram.com/dstny_compagnie)

GIA CONCEPT STORE, bijouterie et onglerie mêlées



Sabrina et Nicolas ont chacun leurs spécialités, ici réunies. Cette boutique atypique séduit les Beaussétans depuis son ouverture. Pour la création, la transformation ou la réparation de bijoux (pierres précieuses, semi-précieuses ou naturelles), ils passent entre les mains de Nicolas. Il a été formé au métier par Didier (souvenez-vous Le Bijoutier à l'enseigne verte) et se plie en quatre pour satisfaire ses clients. Ils viennent chez GIA CONCEPT STORE pour se faire plaisir avec un bijou (bague, bracelet, collier...), et ils ont bien raison ! D'autres vont directement au fond du magasin pour

confier la beauté de leurs mains et de leurs pieds à Sabrina dont les soins de pédicurie sont très prisés. Formée à l'onglerie depuis 10 ans, cette professionnelle souriante déploie ses talents et décline vos envies sur... 400 couleurs de vernis différentes ! Carte-cadeaux pour la bijouterie et l'onglerie à retirer du mardi au samedi 9h/18h. Rendez-vous sur Planity.

15 rue Portalis - 07 51 64 62 42 -  gia.concept.store

PALM HEAVEN CBD, vers un soulagement au quotidien



Qui n'a pas, dans son entourage, quelqu'un qui souffre de douleurs en tout genre, de stress ou de troubles du sommeil ? Dans le nouveau magasin de Yasmina, que vous connaissez peut-être déjà, les produits qui peuvent répondre à ces personnes sont divers et variés : fleurs, huiles concentrées, infusions, miels, etc. « Et la grande majorité sont issus de producteurs de CBD locaux », précise d'entrée cette ancienne infirmière, experte sur le sujet depuis 6 ans et dont le rire résonne souvent dans la rue Portalis. Pour être libre de sélectionner ses fournisseurs, elle a choisi de devenir indépendante.

Convaincue du bien-être que peut apporter le CBD, elle oriente ses clients, dont le profil est lui aussi très varié, vers la forme et le dosage qui leur faut. Accueil chaleureux du lundi au samedi 10h/12h30 - 15h/19h

16 rue Portalis- 06 34 31 19 65 -  CBD SHOP, GREEN DREAM, ventes de produits de bien-être

-15% sur vos achats du jour, sur présentation de ce Vaqui.

GIGAAA ARCHITECTURE, la créativité au bout du crayon

Les nouveaux locaux de travail de Gauthier Gippa, architecte de profession, sont à l'image de ses réalisations, à la croisée entre le régional et le contemporain. « Mes projets ont en commun un style sculptural fait de lignes tendues. Je recherche toujours cet effet waouh » explique le professionnel qui accompagne les particuliers, les professionnels (restaurants, pharmacie, centres de kiné...) et les collectivités (bâtiments publics) depuis 6 ans. Pour ses clients, Gauthier réalise les premières esquisses jusqu'au dépôt du permis et les documents techniques. Il confie le suivi du chantier à d'autres pour se concentrer sur les aspects créatifs de son métier, et ils sont nombreux. Son leitmotiv étant de trouver des solutions architecturales auxquelles ses interlocuteurs, qu'il prend le temps d'écouter sans rien imposer, n'auraient même pas pensé !



8 bd de la libération (à côté du studio de coaching A Sport) - 06 09 18 12 40
gigaaa.fr

IL Y A DU CHANGEMENT DANS L'AIR

LA CANTINA, une cuisine maison servie 7j/7



Passée de la rue Jean Mermoz à la place de la mairie, la brasserie de Christophe et Lise continue de proposer une carte qui séduit tous les appétits. Dans une cuisine flambant neuve, le chef exprime ses talents et les assiettes sont servies, avec le sourire, en salle ou en terrasse, et 7j/7 de 11h à 17h. On peut aussi venir à La Cantina pour son café du matin ou son petit verre de l'apéro. Ouvert 6h30/23h.

8 rue de la République (ex-Bégudo café) - 09 82 64 41 07
Plats à emporter

 Brasserie La Cantina



AVIS MUNICIPAL

Mise en conformité du cimetière communal

Procédure de reprise des sépultures sans concession relevant du Régime du Terrain communal

Face aux obligations imposées par la législation funéraire, la commune a mis en œuvre une opération de mise en conformité du cimetière communal.

Les sépultures dont la liste est consultable sur les panneaux d'affichages du cimetière ainsi qu'en mairie, relèvent, à défaut de titre de concession, du régime du Terrain Commun.

Aussi, les familles du ou des défunt(s) sont priées de se faire connaître auprès des services de la mairie par tout moyen à leur convenance avant le : 14 novembre 2025

Soit en se présentant aux heures d'ouverture des services de la mairie :
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00 soit par courriel : cimetiere@ville-lebeausset.fr

LE BEAUSSET EN MARCHÉ

Chères Beaussetanes, chers Beaussetans.

Un budget 2025 approximatif

Après nous avoir présenté un Rapport d'orientation budgétaire 2025 flou et incomplet ; notre magistrat nous présente désormais un budget communal 2025 sans avoir connaissance des résultats 2024, et encore une fois l'équilibre du budget est assuré par un emprunt de 3 millions d'euros.



Au total au cours de sa mandature ce sont plus de 5,8 millions d'euros d'emprunts qui devront être remboursés dans l'avenir par nos enfants. **Où va-t-on Mr le Maire ?** Quant à la masse salariale qui capte 55% du budget de fonctionnement, cela se fait au détriment du cadre de vie des Beaussetans. On ne manquera pas de souligner une garde rapprochée de 11 personnes au service de notre premier magistrat alors que nous déplorons sur son mandat une fuite de 26 employés municipaux qui manquent cruellement au bon fonctionnement des services.

Notre position :

- 1- Mieux encadrer le personnel avec un management mettant en valeur leurs compétences.
- 2- Restructurer les services techniques pour réduire les coûts de prestations extérieures.
- 3- Avoir une vision entrepreneuriale pour enrichir notre commune de recettes supplémentaires plutôt que d'augmenter les impôts locaux.

PLU : Un urbanisme imposé sans concertation

Deux recours en annulation du PLU adopté le 19 décembre dernier ont été déposés, dénonçant son incohérence et son manque de transparence. Ce document, imposé sans réelle concertation, menace gravement notre cadre de vie et risque d'accélérer une urbanisation démesurée.

Notre position :

- Si nous sommes élus, nous suspendrons immédiatement les démarches judiciaires en cours pour proposer une alternative concertée.
- Nous instaurerons un moratoire sur ce PLU et organiserons une large consultation avec les Beaussetans, qui sont les premiers concernés par ces transformations brutales.

Logements sociaux : Une justification trompeuse

Le maire justifie l'explosion des logements sociaux par les pénalités imposées à la commune et prétend qu'ils respecteront une mixité équilibrée, avec « de petits immeubles comprenant au moins 50 % de logements sociaux » (Var Matin).

- Un mensonge avéré : le PLU prévoit en réalité la construction de plus de 1000 logements 100 % sociaux disséminés dans toute la commune, sans réelle intégration dans le tissu existant.

Notre position :

- Un rattrapage progressif des logements sociaux, basé sur la réhabilitation de logements en centre-ville plutôt que des constructions massives.
- Afin de préserver une mixité sociale équilibrée nous intégrerons un maximum de 50 % de logements sociaux dans les nouveaux projets immobiliers, attribués en priorité aux Beaussetans,
- Une gestion maîtrisée des pénalités : 269 000 € sur un budget de 12 millions d'€, soit moins de 2,5% , un coût certes, mais qui permettrait de préserver le caractère provençal et le cadre de vie du Beausset.

Claude ALIMI, Le Beausset En Marche.

Mail : dialoguer@claudealimi.fr

POUR LES BEAUSSÉTANS



Quoi de neuf au Beausset en ce printemps 2025 ?

- Nous avons eu un nouveau PLU qui entérine une volonté d'urbanisation verticale et de développement prioritaire des logements sociaux, bien loin des attentes d'une grande partie de la population.

- Nous venons début Avril 2025 de découvrir le budget 2025. Il était temps !

- Peu d'épargne dégagée pour financer les investissements lourds qui sont en cours dont l'Espace Mistral malgré les augmentations substantielles d'impôts enclenchées depuis l'an dernier.

- Des nouveaux emprunts, à rembourser sur 25 ou 30 ans, qui vont faire gonfler la Dette de la commune autour de 6.5 millions d'euros à fin 2025 malgré la manne bienvenue et quasi-inespérée des subventions obtenues.

- Des perspectives financières sombres pour les années à venir et certainement d'autres hausses d'impôts si la prochaine équipe municipale veut redonner à la ville une capacité à investir pour de nouveaux projets.

-Nous constatons de nombreuses failles dans l'organisation de la Sécurité au Beausset. Qu'en sera-t-il cet été avec l'augmentation de la fréquentation, des manifestations festives nocturnes?

Durant la nuit, dans le centre-ville, faute d'éclairage, la vidéo surveillance filme les ténèbres.

L'effectif global de la Police Municipale affiche une maigreur affligeante au point qu'il est inférieur en nombre à celui de la précédente mandature. La présence effective sur le voie publique est de ce fait déclinante, bien que le plan Vigipirate ait été porté au niveau "urgence attentat".

La sécurité c'est aussi se préparer à répondre à un évènement imprévu...

-Nous déplorons un centre-ville toujours aussi morne et presque moribond. Les fermetures de commerces se multiplient, les marchés sont moins pleins Faute d'animations et d'attractivité !

Le Beausset aborde avec soulagement la fin de la mandature municipale actuelle et espère des lendemains meilleurs pour ses habitants, ses professionnels et ses entreprises.

Groupe « Pour les Beaussetans »

Gérard Perrier-Michèle Salles-Denis Willaert

Mail : pourlesbeaussetans@gmail.com

L'ÉLAN BEAUSSÉTAN



Pour être véritablement efficace, le **Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB)** doit allier clarté, participation citoyenne et prise en compte des spécificités locales tout en garantissant une approche durable et transparente. Il doit refléter les besoins de la commune tout en respectant les réglementations et les enjeux environnementaux. Rien de tout ça au Beausset.

Le **ROB** fourni pour permettre le Débat était plutôt mince : 12 pages dont 5 relatant la situation économique & sociale du pays.

Prévisions Budget 2025 :

Recettes en hausse avec l'augmentation des dotations de l'état, la revalorisation de + 1,7% des bases locatives et la majoration de la T.H. des résidences secondaires qui passent de 20 à 60%.

Les prestations communales restent stables mais n'oublions pas toutes les hausses pendant 5 ans (cantines, clubs, occupation du domaine public, ...).

Prévision d'un emprunt d'au moins 2 millions d'€ pour 2025.

Concernant les **dépenses**, le maire se vante d'une baisse de l'électricité avec la suppression de l'éclairage la nuit, mais ce n'était pas le choix des citoyens qui s'indignent de vivre dans le noir et en insécurité.

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse avec + 7% des charges de personnel.

Après la démission de nombreux élus de la majorité, on comptabilise plus de 30 départs d'agents en 5 ans, le personnel fuit la commune, c'est du jamais vu !

Quant au poste de directeur de cabinet tant critiqué sous l'ancienne mandature, notre maire a d'abord recruté un collaborateur de cabinet junior pour ensuite le transférer à un autre poste et le remplacer par un autre collaborateur de cabinet : 2 fois plus de dépenses !

Côté investissement, encore et toujours MISTRAL dont le coût va encore augmenter (découverte d'une fragilisation de la structure), des travaux encore repousser : accessibilité mairie, Eglise, Marius Mari, la place De Gaulle, ...

5 ans d'études sans aucun projet concret !

Heureusement qu'il y a des élections l'année prochaine car nous nous inquiétons pour la population et pour notre commune. Nous serons à vos côtés avec « Un Avenir pour Le Beausset ».

Laurence BOUSAHLA & Philippe MARCO

Contact : unavenirpourlebeausset@laposte.net

IN-DÉ-PEN-DAN-TE!!!



Clivy Ridé-Valady, conseillère municipale indépendante de l'opposition.
Mail : clivyrivalady@gmail.com

**À l'heure de l'impression de ce magazine,
aucun texte n'a été transmis**

UNISSONS-NOUS POUR LE BEAUSSET



RICHARD CAMUS, RASSEMBLEMENT NATIONAL

Contact : richardcamusrn83@gmail.com

**À l'heure de l'impression de ce magazine,
aucun texte n'a été transmis**

7 juin
2025

Ateliers Sport
Démonstration
Micro-Folie
Stands d'informations
Food-truck

FETE DU SPORT & DE LA JEUNESSE

Complexe sportif

Retrouvez le programme
sur le site de la Ville

Téléchargez



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



/lebeaussetofficiel



/LeBeausset_Tourisme

Renseignements: Pôle sportif - 04 94 93 44 66